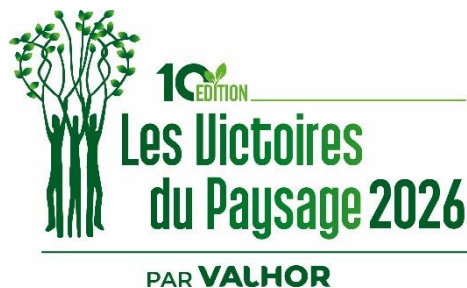


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 juin 2026



Auvergne-Rhône-Alpes : 11 projets en finale des Victoires du Paysage !

Le jury des Victoires du Paysage a distingué 11 projets en Auvergne-Rhône-Alpes, sur les 88 finalistes de la compétition nationale, pour la qualité de leur conception et leur contribution à la valorisation des paysages.



Ces 11 réalisations régionales figurent désormais parmi les plus belles initiatives paysagères encore en lice pour cette 10^e édition des Victoires du Paysage. Prochaine étape : les visites du jury national sur site, qui se dérouleront entre fin juin et septembre 2026, avant la désignation des lauréats.

Forte de 29 réalisations déjà récompensées à l'échelle nationale lors des précédentes éditions, la région Auvergne-Rhône-Alpes confirme son dynamisme et l'excellence de ses savoir-faire dans le domaine du paysage.

Organisées par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage mettent en lumière depuis près de vingt ans des réalisations exemplaires qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à la transition écologique et à l'attractivité des territoires. Ce concours national récompense les maîtres d'ouvrage et les professionnels du paysage - paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes - engagés dans des projets innovants, durables et au service des territoires.

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

QUI SE CONFIRME

Avec 11 projets qualifiés à l'issue du jury national réuni le 3 juin dernier pour examiner 182 candidatures au niveau national, la région se distingue une nouvelle fois dans cette 10^e édition des Victoires du Paysage et renforce sa visibilité à l'occasion de cette édition anniversaire. Grâce aux **29 projets lauréats** depuis la création des Victoires du Paysage, et aux 11 candidats encore en lice pour cette nouvelle édition, la région affirme déjà la qualité de ses réalisations. **Une dynamique à amplifier pour révéler pleinement le potentiel et la diversité de ses savoir-faire.**

« Ces onze projets illustrent toute la diversité et la richesse du paysage en Auvergne-Rhône-Alpes : de la requalification d'espaces urbains et de cours d'écoles à la création de parcs publics, en passant par la renaturation de friches, l'aménagement d'espaces collectifs et l'intégration du végétal au cœur des dynamiques territoriales. Ils démontrent que le paysage constitue un levier concret pour améliorer le cadre de vie, préserver la biodiversité et accompagner la transition écologique des territoires », souligne Michel Audouy, Président des Victoires du Paysage et secrétaire général de VALHOR.

ZOOM SUR LES 11 PROJETS

REGIONAUX FINALISTES

- **CATEGORIE "ESPACES PUBLICS URBAINS" – Aménagement de la Place Paul Morand** (Le Péage-de-Roussillon, Isère)

La requalification de la place Paul Morand redonne souffle à un espace central du Péage-de-Roussillon. Pensé comme un lieu de rencontre et de convivialité, cet aménagement valorise le paysage comme moteur de lien social et d'attractivité urbaine.

Maître d'ouvrage : Ville de Péage-de-Roussillon / Paysagiste concepteur Mandataire : Agence APS-paysagistes concepteurs / Entreprise du paysage : Les Jardins de Provence / Pépiniéristes : Pépinières Soupe, Pépinières Pilaud, Pépinières Jacquet

- **CATEGORIE "ESPACES PUBLICS URBAINS" – Esplanade TASE** (Vaulx-en-Velin, Rhône)
L'Esplanade TASE réinvente un site emblématique de Vaulx-en-Velin en un espace public généreux et fédérateur. Entre mémoire industrielle et renouveau végétal, ce projet dessine un paysage urbain tourné vers l'avenir.

Maître d'ouvrage : Métropole de Lyon / Paysagiste concepteur : Marco Rossi Paysagiste / Entreprise du paysage : Parcs et Sports / Pépiniéristes : Cholat / Mandataire : Latz und Partner

- **CATEGORIE "PARCS" – Extension du parc Jean-Claude Paturel** (Crolles, Isère)
À Crolles, l'extension du parc Jean-Claude Paturel offre un nouvel espace de respiration au cœur de la commune. Ce projet renforce les continuités écologiques tout en proposant aux habitants un cadre privilégié de détente et de promenade.

Maître d'ouvrage : Ville de Crolles / Paysagiste concepteur Mandataire : Square Paysages, Landfabrik (co-traitant) / Entreprise du paysage : Espaces Verts du Dauphiné, Sports et Paysages / Pépiniéristes : Pépinières Soupe, Pépinières Lepage, Pépinières Imbert, Pépinières Rey

- **CATEGORIE "COURS D'ÉCOLE" – Désimperméabilisation et végétalisation des cours de l'école élémentaire Jean Jaurès et de l'école Jules Ferry** (Le Versoud, Isère)
Au Versoud, la transformation des cours des écoles Jean Jaurès et Jules Ferry redonne toute sa place à la nature dans le quotidien des élèves. Grâce à la désimperméabilisation des sols et à l'introduction du végétal, ces projets créent des espaces plus frais, plus vivants et plus propices à l'apprentissage comme au bien-être.

Maître d'ouvrage : Commune du Versoud / Paysagiste concepteur Mandataire : TAKT Paysage / Entreprise du paysage : Terideal - Espaces Verts du Dauphiné / Pépiniéristes : Pépinières Guillot-Bourne II

- **CATEGORIE "COURS D'ÉCOLE" – De cours d'écoles à parcs publics à Bresse Vallons** (Bresse Vallons, Ain)
À Bresse Vallons, la transformation d'anciennes cours d'école en parcs publics illustre une démarche exemplaire de reconversion. Ces espaces réinventés deviennent de véritables lieux de vie, ouverts à tous, où nature et usages collectifs se rejoignent.

Maître d'ouvrage : Commune de Bresse Vallons / Paysagiste concepteur Mandataire : Paysage Urbanisme Environnement (PURE) / Entreprise du paysage : Parcs et Sports, Espaces Verts de l'Ain / Pépiniéristes : Cholat Pépinières

- **CATEGORIE "COURS D'ÉCOLE" – Désimperméabilisation et végétalisation des cours du collège Gérard Gaud** (Bourg-lès-Valence, Drôme)
Dans la Drôme, ce projet de requalification des cours du collège Gérard Gaud transforme des espaces minéraux en véritables lieux de respiration. En favorisant l'infiltration naturelle de l'eau et le

développement du végétal, il répond concrètement aux enjeux climatiques tout en améliorant le cadre de vie des collégiens.

Maître d'ouvrage : Département de la Drôme / Paysagiste concepteur Mandataire : CEREG – agence Ophrys / Entreprise du paysage : Les Jardins de Provence / Pépiniéristes : Pépinières Moreau, Pépinières Pilaud

- **CATEGORIE "AMÉNAGEMENT DE QUARTIER" – ZAC Pasteur, les berges du Gier** (L'Horme, Loire)
Aux berges du Gier, la ZAC Pasteur incarne une nouvelle génération d'aménagements urbains où l'eau et le paysage structurent le quartier. Ce projet favorise les mobilités douces et reconnecte les habitants à leur environnement naturel.

Maître d'ouvrage : CAP Métropole, en co-maitrise d'ouvrage avec St Etienne Métropole et partenariat Ville de L'Horme / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier Anne Gardoni / Entreprise du paysage : Green Style / Pépiniéristes : Cholat Pépinières, Pépinières Imbert

- **CATEGORIE INFRASTRUCTURE – Abords boisés du lycée, Quartier St Jean** (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme)
À Clermont-Ferrand, les abords boisés du lycée Quartier St Jean illustrent une approche ambitieuse de l'aménagement urbain où végétalisation et infrastructure avancent de concert. Ce projet renforce la place du vivant dans l'espace public tout en apportant fraîcheur, ombrage et qualité paysagère.

Maître d'ouvrage : Société Publique Clermont Auvergne, pour la Ville de Clermont-Ferrand / Paysagiste concepteur : Atelier Format Paysage / Entreprise du paysage : ID Verde (agence de Vichy) / Pépiniéristes : Pépinières Soupe, Pépinières Guillot Bourne II / Mandataire : Carta Reichen & Robert Associés

- **CATEGORIE "INFRASTRUCTURE" – Les Scheds** (Vaulx-en-Velin, Rhône)
Avec Les Scheds, la Métropole de Lyon transforme un parking en infrastructure paysagère innovante. Ce projet montre comment des espaces très fonctionnels peuvent intégrer pleinement les enjeux de gestion de l'eau, de biodiversité et de confort thermique.

Maître d'ouvrage : Métropole de Lyon / Paysagiste concepteur : Marco Rossi Paysagiste / Entreprise du paysage : Chazal / Pépiniéristes : Cholat Pépinières / Mandataire : Latz und Partner

- **CATEGORIE "SIÈGE SOCIAL / LIEU D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE" – Travailler en clairière** (Meylan, Isère)
À Meylan, ARTEA Groupe imagine un lieu de travail où architecture et paysage dialoguent harmonieusement. Inspiré de l'univers forestier, ce projet démontre qu'un site économique peut devenir un véritable écrin de biodiversité et de qualité de vie.

Maître d'ouvrage : ARTEA Groupe / Paysagiste concepteur : Atelier Format Paysage / Entreprise du paysage : Espaces Verts du Dauphiné / Pépiniéristes : Pépinières Soupe / Mandataire : Agence VBI

- **CATEGORIE "LOGEMENT / IMMOBILIER" – Oasis Parc** (Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes)
À Lyon, Oasis Parc illustre l'émergence d'un immobilier plus durable et plus résilient. En plaçant le paysage au cœur de sa conception, ce programme crée un cadre de vie apaisé où habitat, nature et bien-être s'articulent durablement.

Maître d'ouvrage : VINCI Immobilier / Paysagiste concepteur : Marco Rossi Paysagiste / Entreprise du paysage : Parcs et Sports / Pépiniéristes : Cholat Pépinières / Mandataire : Atelier Thierry Roche

SUIVEZ LES VICTOIRES DU PAYSAGE SUR [LINKEDIN](#), [INSTAGRAM](#) ET [FACEBOOK](#) !

#victoiresdupaysage2026

Partenaires des Victoires du Paysage 2026



A PROPOS DES VICTOIRES DU PAYSAGE

Créées en 2008 par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage sont un concours national bisannuel qui met en lumière des projets d'aménagement paysager exemplaires, portés par des maîtres d'ouvrage publics et privés sur l'ensemble du territoire.

En mettant en lumière différentes réalisations, elles illustrent de manière concrète la valeur du paysage et du végétal dans la transformation durable des territoires et démontrent que le végétal est une solution utile, mesurable et visible face aux enjeux climatiques, sociaux, urbains et environnementaux. À travers cette initiative, VALHOR œuvre à la reconnaissance du paysage comme bien commun, à la valorisation des savoir-faire de la filière et à la diffusion d'une culture du paysage auprès des décideurs et du grand public.

<https://www.lesvictoiresdupaysage.com/>

A PROPOS DE VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 47 148 entreprises spécialisées réalisant 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 205 497 emplois. Elle rassemble les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries et Animaleries de France, FGFP), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- La production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- La mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- Le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

www.valhor.fr

CONTACT PRESSE

Caroline Million • 06 81 33 09 17 • presse@valhor.fr

